

# LA POPULATION DES PAYS ARABES D'ORIENT

*Le Moyen-Orient a souvent été ces dernières années, au centre des préoccupations internationales, soit en raison du conflit israëlo-arabe, soit en raison de la crise pétrolière. Mais l'opinion est peu informée des réalités démographiques et sociales, très variées, de la région. Cette ignorance est d'ailleurs accentuée par le caractère encore précaire des statistiques locales, que les jeunes générations s'emploient à améliorer.*

*Si difficile que soit une description quantitative de ces pays, que bouleversent le développement pétrolier et de fréquentes tensions politiques, il paraît indispensable de prendre date et de la tenter.*

*Population a déjà rendu compte des travaux de Youssef COURBAGE et Philippe FARGUES à l'Université libanaise de Beyrouth (\*). Ils étendent ici leurs investigations à l'ensemble des pays arabes d'Asie, présentant des résultats inédits.*

Concentré dans les campagnes du Croissant Fertile et de l'Arabie Heureuse, et dans les grandes agglomérations, en contact avec le désert ou en bordure du littoral, le peuplement du Moyen-Orient a connu de multiples facteurs de redistribution. Les derniers en date sont :

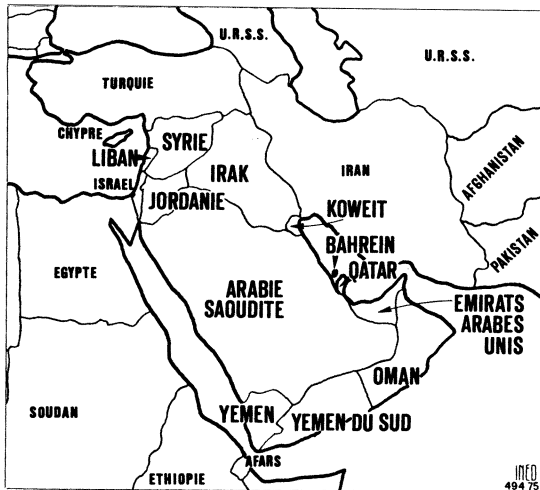
— l'exploitation du pétrole dans les pays riverains du Golfe Arabo-Persique, qui attire maintenant en masse les migrants, aussi bien autour des champs pétroliers et au débouché des oléoducs, que dans les villes qui ont indirectement profité de la prospérité pétrolière :

— les guerres de Palestine et l'exode, au cours du dernier quart de siècle, de plus d'un million de Palestiniens.

Les sources. Pour un premier groupe de pays, où aucun recensement n'a encore été diffusé, ni même réalisé, nous n'avons, à proprement parler, aucune source. L'Arabie Séoudite, le Yémen du Nord et le Sultanat d'Oman n'ont commencé à se moderniser que dans les

---

(\*) « Mortalité et fécondité au Liban ». *Population* 1974, n° 3, p. 648. « La population du Liban ». *Population* 1974, n° 6, p. 1148.



Carte 1. — Repérage des pays étudiés (en grands caractères).

années soixante <sup>(1)</sup>, et c'est seulement une dizaine d'années plus tard, aujourd'hui, qu'ils ont projeté la réalisation de recensements. L'état civil y est, pour l'instant, inexistant ou embryonnaire.

On peut ensuite grouper l'Irak et la Syrie, caractérisés tous deux par une économie centralisée et orientée principalement vers le marché domestique (agriculture et industrie naissante), où la nécessité de la connaissance démographique a imposé la réalisation de plusieurs recensements. L'imprécision de ces derniers tient à la grande dispersion géographique des habitants dans ces deux pays, ainsi qu'à la faiblesse de l'instruction chez les adultes. L'état civil souffre également, malgré son ancienneté, de ces deux obstacles. Le Yémen du Sud s'apparenterait plutôt à ce deuxième groupe qu'au précédent, depuis son indépendance en 1968.

En troisième lieu, dans les petits émirats, gros producteurs de pétrole, Koweït, Bahreïn et les Emirats Arabes Unis, des recensements, espacés de cinq ans au plus, et un enregistrement d'état civil exhaustif sont une nécessité impérieuse. La population de ces pays est, en effet, déjà à majorité étrangère, sauf à Bahreïn. L'immigration des chercheurs d'emploi étrangers, qui dépasse largement l'accroissement naturel des autochtones, y rend, en outre, impossible toute prospective pour une durée de plus de cinq ans. L'amélioration rapide des statistiques y est facilitée par les possibilités financières qu'offre le pétrole, ainsi que par la petite

(1) Le « réformisme » du roi Fayçal d'Arabie, à partir de 1965, la proclamation de la république au Yémen du Nord en 1962, la destitution du Sultan Ben Taymour à Oman en 1970.

taille et la forte concentration géographique de la population. Koweït et Bahreïn ont mené plusieurs recensements rapprochés, et, dans le premier de ces pays, l'état civil est déjà complet. A Qatar et dans les Emirats Arabes Unis, il n'y a eu jusqu'à présent qu'un recensement, à vrai dire un simple comptage. Mais, à coup sûr, l'état civil et le recensement vont y connaître des progrès décisifs, comme à Koweït.

La Jordanie et le Liban font exception : en Jordanie, la rive Est du Jourdain, aux ressources économiques pourtant très limitées, a vu sa

TABLEAU I. — SOURCES DES DONNÉES SUR LA POPULATION

Pays	Recensements (depuis 1945)	Enquêtes
Arabie séoudite	1962-63 (comptage incomplet, non publié) ; 1974 (à paraître)	1972-73 enquête par sondage non publiée.
Bahreïn	1950 – 1959 – 1965 – 1971	
Emirats Arabes Unis	1968 – 1972 (Abu Dhabi)	
Irak	1947 (comptage) – 1957 – 1965-1970 (comptage incomplet)	Enquête E.R.A.D. (en cours)
Jordanie	1952 – 1961	Enquête population active (continue depuis 1963) – Enquête à buts multiples auprès des ménages, 1971 (premiers résultats) Enquête sur la fécondité, 1971 (non publiée).
Koweït	1957 – 1961 – 1965 – 1970 1975 (à réaliser)	1972 et 1973 : enquêtes au 1/20 <sup>e</sup> (mise à jour du recensement) – 1973, enquête population active.
Liban		1964 : enquête sur la population au Liban 1970 : enquête sur la population active 1971 : enquête sur les migrations internes (à publier) – 1971 : la famille au Liban – 1975 : mortalité infantile à Beyrouth (à réaliser)
Oman	1975 (villes, à réaliser)	
Qatar	1970	
Syrie	1947 (comptage) – 1960 – 1970 –	1973 : mortalité infantile à Damas (à paraître) ; la famille en Syrie (à paraître) ; niveau d'éducation, emploi et migration (à paraître).
Yémen du Nord	1972 (Sanaa) – 1975 (villes)	
Yémen du Sud	1955 (Aden) – 1973 (sondage au 1/15 <sup>e</sup> publié)	1974 : enquête pilote auprès des nomades (non publiée) – enquête annuelle sur l'emploi (projet)

population plus que doubler sous le seul effet des migrations en provenance de Palestine depuis 1948. Bien que deux recensements aient eu lieu, en 1952 et en 1961, il ne semble pas que l'Etat Jordanien en prévoise actuellement un autre. Depuis cette date, les quelques enquêtes partielles menées ne suffisent absolument pas à estimer les tendances démographiques du pays, à cause surtout de la migration de plusieurs centaines de milliers de Cisjordaniens, vers la rive Est du Jourdain après juin 1967. Il faut, sans doute, lier les lacunes statistiques du pays à son caractère binational, et aux problèmes posés par la définition de la nationalité palestinienne (deux-tiers environ des Jordaniens sont Palestiniens d'origine). L'état civil, pour sa part, conserve un taux de couverture très inégal.

Au Liban, on explique couramment l'inexistence d'un recensement récent par le fait qu'une telle opération pouvait servir à remettre en question le délicat équilibre politique qui s'était imposé entre les différentes communautés confessionnelles. En effet on pense souvent que les Musulmans se sont accrus plus rapidement que les Chrétiens dont la natalité est plus faible et l'émigration plus forte, depuis le recensement de 1932, qui a servi à distribuer le pouvoir politique entre les diverses communautés : les chrétiens représentaient alors une très légère majorité. A cette explication, il faut ajouter que si la réalisation d'un recensement requiert notamment une motivation économique suffisante, l'économie du Liban, dont le secteur dominant consiste en services orientés plus vers l'étranger que vers le marché domestique, ne justifie peut-être pas le coût élevé d'une opération destinée à connaître la population résidente.

Enfin, dans aucun pays de la région, on ne dispose de séries statistiques assez longues pour mesurer l'évolution des phénomènes démographiques.

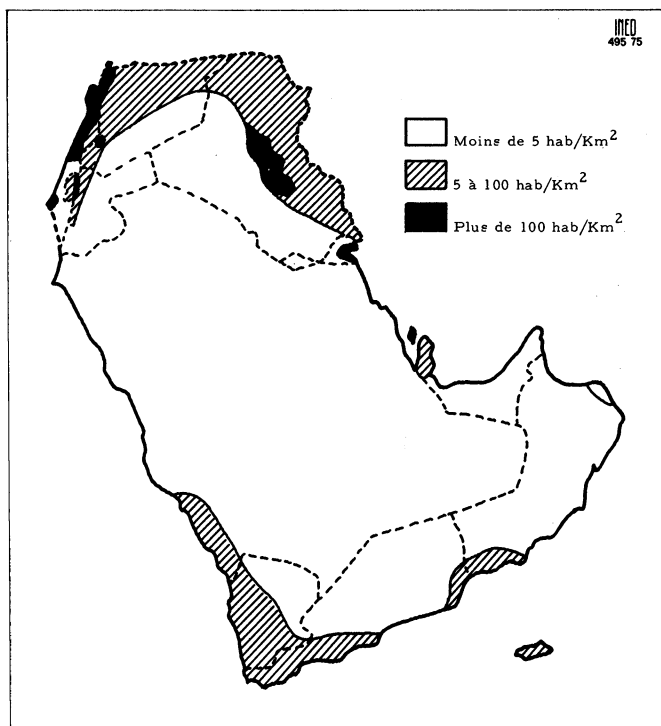
Population résidente et migrations. Avec un peu plus de 40 millions d'habitants, répartis sur plus de 3,5 millions de km<sup>2</sup>, l'Orient arabe est une zone de peuplement très disparate. Dominé par un désert clairsemé d'oasis et de campements nomades, ou totalement vide d'habitants (le Rub'El-Khali : « le Quart Vide »), il comporte aussi des régions de population dense : 412 hab./km<sup>2</sup> sur le littoral et le versant Ouest du Liban, 430 dans l'archipel de Bahreïn, près de 200 sur le littoral syrien, et une densité élevée aussi dans les vallées fluviales d'Irak (carte 2).

On peut distinguer deux zones d'implantation de la population.

*La première, traditionnelle, s'étend autour des plaines côtières (littoral méditerranéen, Tihama en Mer Rouge, bordure de l'Océan Indien) et fluviales (Tigre et Euphrate, Oronte et Jourdain, au Nord, Hadramaout au Sud), ainsi que dans les montagnes (Mont-Liban et Syrie*

du Nord, Irak du Nord-Est, Yemen, Assir et Dhofar). Dans ces zones, ou à la limite du désert, de grandes agglomérations assuraient autrefois le lien entre les populations bédouines et sédentaires, mais surtout entre l'Orient et l'Occident : Bagdad, Damas, Alep et Jérusalem, puis les ports de Beyrouth et d'Aden, après le déclin du commerce caravanier. Elles attirent aujourd'hui les migrants des campagnes.

*Le second type d'implantation* est apparu, au cours des dernières décennies, *autour des champs pétroliers*. Il n'y a plus, dans ces régions, de transition rurale entre le désert et l'agglomération urbaine. Celle-ci ne remplit plus, en effet, aucune fonction économique, par rapport à son milieu humain environnant, si l'on excepte l'occupation agricole très récente et marginale de quelques terres conquises sur le désert. C'est dans cette seconde région des pays riverains du golfe arabo-persique que l'on observe aujourd'hui les plus forts taux d'accroissement du monde, à peine inférieurs à 10 % par an en moyenne. L'Irak, bien que riche producteur de pétrole, puise dans sa population nombreuse la main-d'œuvre nécessaire aux activités créées par l'exploitation du pétrole, ce qui l'apparente au premier groupe de pays.



Carte 2. — Les zones de peuplement dans les pays arabes du Moyen-Orient.

TABLEAU II. — POPULATION RÉSIDENTE ET DENSITÉ

Pays	Dernier recensement ou enquête (en milliers)	Estimation au 1.1.1975 (en milliers)	Superficie (milliers de km <sup>2</sup> )	Densité au 1.1.1975	
				hab. par km <sup>2</sup>	hab. par km <sup>2</sup> non désertique
Arabie Séoudite (1)		6 200	2 149,7	2,9	n.d.
Bahreïn (2)	216,1 (1971)	258	0,6	430,0	430,0
Emir. Ar. Unis (3)	180,2 (1968)	330	83,6	4,0	n.d.
Irak (4)	8 047,4 (1965)	10 974	434,9	25,3	46,6
Jordanie (5)	1 706,2 (1961)	1 946	84,5	23,0	84,6
Koweït (6)	738,7 (1970)	1 136	16,0	71,0	126,2
Liban (7)	2 126,3 (1970)	2 686	10,2	264,1	264,1
Oman (8)		700	212,5	3,3	n.d.
Qatar (9)	111,1 (1970)	157	22,0	7,1	n.d.
Syrie (10)	6 304,7 (1970)	7 472	185,2	40,3	52,4
Yémen du Nord (11)		6 570	195,0	-34,0	n.d.
Yémen du Sud (12)	1 590,3 (1973)	1 670	287,7	5,8	n.d.
Palestine (13)		1 570			
Total		41 669	3 681,9	10,9 *	

n.d. : Donnée non disponible

(\*) : Sans la Palestine

(1) Bureau Régional pour l'Éducation dans les Pays Arabes (UNESCO), "Rapport provisoire du Bureau... sur les besoins éducatifs en Arabie Séoudite" par C. Békri, S. Ismail & M. El-Ghannam - Beyrouth 1974. Chiffre fondé sur une estimation officielle de 5,7 millions en 1972. La valeur avancée par les Nations Unies (8,2 millions pour 1972, soit environ 8,8 millions au 1.1.1975), paraît très surestimée.

(2) A. Kjurciev & Y. Courbage : "Alternative population projections and analysis of the essential data in Bahrain" *Population Bulletin of the ECWA*, n° 6.

(3) Projection du recensement de 1968, en admettant pour 1968-1974 un taux d'accroissement annuel de 22,1 % à Abû Dhabi (vérifié en 1968-1971), et de 2,8 % pour les autres émirats (accroissement naturel).

(4) Projection par sexe et âge du recensement de 1965.

(5) Alors que le résultat du recensement de 1961 se rapporte à la rive Est du Jourdain et à la Cisjordanie, l'estimation au 1.1.1975 ne se rapporte qu'à la rive Est. Elle a été obtenue à l'aide des projections des Nations Unies pour les deux rives du Jourdain, en admettant que 71,05 % des Jordaniens résident à l'Est du Jourdain (proportion donnée pour 1972 par le Département des Statistiques de Jordanie). La superficie donnée est également celle de la rive Est seulement.

(6) Projection des résultats du recensement de 1970 au taux annuel moyen d'accroissement de 9,16 %.

(7) Le chiffre de 1970 est celui donné par l'enquête, sans correction et sans ajouter les Palestiniens vivant dans les camps, non comptés dans ce chiffre. L'estimation pour 1975 tient compte de la correction de l'enquête et des Palestiniens des camps. Voir Y. Courbage et Ph. Fargues : "La situation démographique au Liban, I : méthodes et résultats, et II : analyse des données", Beyrouth, Librairie Orientale, 1973 et 1974.

(8) Projection du chiffre donné par la B.I.R.D.

(9) Projection des résultats du recensement de 1970, avec un taux d'accroissement annuel de 8,0 %.

(10) Projection par sexe et âge des résultats corrigés du recensements de 1970.

(11) Projection de l'estimation pour 1972 du Bureau Américain du Recensement.

(12) Projection des résultats du premier sondage au 1/15° (recensement de 1973).

(13) Effectif de la population arabe palestinienne résidant en Cisjordanie, dans la Bande de Gaza et en Israël (même source qu'au tableau III).

Les pays de la première zone sont, de loin, les plus peuplés : près de 25 millions d'habitants dans le Croissant Fertile, 9 millions dans le Sud Arabique, et plusieurs millions en Arabie Séoudite.

On peut distinguer trois vagues récentes de migrations à l'intérieur du Moyen-Orient.

Tout d'abord, l'exode de plus de la moitié des Palestiniens, lors de la création de l'Etat d'Israël en 1948 — 726 000 réfugiés, au lendemain de la guerre, sur 1 398 000 Palestiniens arabes —, puis par l'occupation de la Cisjordanie après la guerre de juin 1967 — 171 000 réfugiés vers la rive Est du Jourdain de juin à septembre 1967 — <sup>(2)</sup>. A cet exode immédiat, qui après les guerres de 1948 et de 1967, a concerné la majeure partie des réfugiés, il faut ajouter un mouvement continu de départs de dizaines de milliers de Palestiniens vivant en Israël, surtout vers la Cisjordanie avant 1967, et exclusivement vers la rive Est du Jourdain, depuis.

TABLEAU III. — LA POPULATION ARABE D'ORIGINE PALESTINIENNE  
DANS LE MONDE, EN 1970

Pays	Effectifs (milliers)	Pays	Effectifs (milliers)
Jordanie (rive Est)	900	Irak	14
Cisjordanie	670	Golfe Arabo-Pers.	15
Gaza	364	Arabie Séoudite	20
Israël	340	Afrique du Nord	38
Liban	240	Pays non arabes	27
Syrie	156		
Koweït	148	Total	2 932

*Sources* : Ib Abû-Lughod : "Problèmes de l'enseignement des Arabes Palestiniens", *Revue de Planification de l'Education dans les Pays Arabes*, UNESCO, n° 30, 1972. (Données corrigées pour la Syrie et Koweït à l'aide des résultats des recensements)

Les Palestiniens se répartissent aujourd'hui entre les pays frontaliers de la Palestine, 83 % en Jordanie, au Liban et en Syrie, les pays producteurs de pétrole (13 %) et enfin les pays extérieurs au Moyen-Orient (4 %). On constate en fait qu'ils se sont, dans leur grande majorité, réfugiés dans les pays proches de leur terre d'origine, plutôt que vers ceux qui, au Moyen-Orient, offrent les plus grandes possibilités d'emploi, mais sont géographiquement éloignés de la Palestine.

<sup>(2)</sup> Le chiffre des réfugiés de 1948 varie suivant les estimations : de 726 000 selon les Nations Unies (CLAPP Report), à près d'un million (voir par exemple : E. Hagopian et A.B. Zahlan : « Palestine Arab population : the demography of the Palestinians », in « *Journal of Palestine Studies* », vol. III, n° 4, P.L.O. and Kuwait University, 1974). Pour 1967 le chiffre avancé provient d'une source non publiée : sur ces 171 000 réfugiés, 103 000 ont été inscrits dans les camps jordaniens. (Cf. « *Statistiques palestiniennes* » en arabe, par E. Koury).

Le second mouvement en importance est constitué de migrations à destination des pays riverains du golfe : Koweït, Arabie Séoudite, Emirats Arabes Unis, Qatar, Bahreïn. Des deux Yémens et du Sultanat d'Oman émigre une main-d'œuvre très peu qualifiée, tandis que la Jordanie, le Liban et la Syrie fournissent les cadres des services et de l'industrie dans ces pays.

TABLEAU IV. — LA POPULATION ÉTRANGÈRE  
DANS LES PAYS DU GOLFE ARABO-PERSIQUE

Pays	Sexe masculin	Sexe féminin	Actifs des deux sexes	Ensemble des résidents
Bahreïn	23	11	46	18
Emirats Arabes Unis	46	22	81	37
Koweït	58	46	75	53
Qatar	68	43	84	59

Quoique numériquement important aussi, le troisième flux ne touche que le Liban et la Syrie. Depuis 1970, le nombre des Syriens entrant au Liban excède le nombre de ceux qui en sortent de quelque 80 000 individus chaque année. En majorité migrants temporaires, ce sont surtout des travailleurs saisonniers de l'agriculture et du bâtiment. Ce mouvement temporaire, et sans doute provisoire, s'ajoute à l'installation définitive au Liban d'environ une centaine de milliers de Syriens, qui ont souvent acquis la nationalité libanaise au cours des vingt années qui ont suivi l'indépendance de la Syrie.

Les grandes agglomérations du Moyen-Orient profitent inégalement de ces flux migratoires.

Bagdad et Damas, première et troisième agglomérations de la région, reçoivent maintenant surtout leurs migrants des campagnes environnantes, ainsi que la ville d'Aden pendant la fermeture du canal de Suez. Les autres grandes agglomérations irakiennes ou syriennes sont dans le même cas. Koweït ou Djeddah, à l'opposé, accueillent des migrants de l'étranger. Beyrouth et Ryad profitent à la fois de l'exode rural et des migrations internationales. Amman et les villes moyennes jordaniennes (Zarqa, Irbid, Mafraq) ont connu, au cours des dernières années, un taux de croissance exceptionnel, dû à la vague des réfugiés cisjordanais, au lendemain de la guerre de juin 1967.

Le Moyen-Orient est aussi une zone d'échanges de population avec l'extérieur.

La Syrie et le Liban ont vu s'installer plusieurs flux d'immigrants depuis le début du siècle. Arméniens fuyant la Turquie (massacres de 1894 et 1915), Kurdes en provenance de Turquie et d'Iran (mouvement



TABLEAU V. — LES VILLES OU AGGLOMÉRATIONS  
DE PLUS DE 200 000 HABITANTS VERS 1970

Pays	Agglomération (a) ou ville (v)	Nombre d'habitants (milliers)	Accroissement annuel moyen (%) vers 1960-70
Arabie Séoudite (1)	Djeddah (a)	308,0 (1971)	8,5
	Riad (a)	300,0 (1968)	10,0
Irak (1)	Bagdad (a)	2 184,0 (1970)	6,1 (1965-70)
	Basra (v)	371,0 (1970)	3,5 (1965-70)
	Mossoul (v)	293,0 (1970)	inconnu
	Kirkouk (v)	208,0 (1970)	inconnu
Jordanie (2)	Amman (v)	580,0 (1973)	9,1 (1966-71)
	Zarqa (v)	220,0 (1973)	9,7 (1966-71)
Koweït (3)	Kuwait-city (a)	509,4 (1970)	8,3 (1965-70)
Liban (4)	Beyrouth (a)	964,9 (1970)	3,7 (1960-70)
Syrie (3)	Damas (v)	836,7 (1970)	4,9 (1960-70)
	Alep (v)	639,4 (1970)	4,1 (1960-70)
	Homs (v)	256,9 (1970)	4,7 (1960-70)
Yémen du Sud (1)	Aden (v)	225,0 (1964)	
Sources :			
(1) Ja. Abû-Lughod : <i>Problems and policy implications of middle eastern urbanization</i> Beyrouth, UNESOB, mars 1972.			
(2) Sh. El-Asad : <i>Some aspects of urbanization and internal migrations in Jordan</i> , Beyrouth, ECWA, décembre 1974.			
(3) Données des recensements. A Koweït, l'agglomération est formée des communes touchant Kuwait-city ou Hawalli.			
(4) Correction du chiffre donné par l'enquête de 1970. Voir Y. Courbage et Ph. Fargues <i>La situation...</i> (ouv. cit.).			

qui se prolonge actuellement). Les pays pétroliers continuent pour leur part à accueillir de nombreux asiatiques (Iraniens, Pakistanais et Indiens représentant par exemple 6,5 % de la population résidant à Koweït, ou 8,0 % des résidents à Bahreïn).

Parallèlement, le Moyen-Orient a été, et reste encore, une zone d'émigration. Deux millions environ de Libanais et de Syriens résident hors du monde arabe. Vers 1960, par exemple, et pour les seuls Libanais, on comptait 700 000 émigrés en Amérique Latine, 400 000 en Amérique du Nord, 70 000 en Afrique et 30 000 en Australie. C'est-à-dire, que plus de 40 % des Libanais auraient résidé, à cette époque, hors du Liban. Chaque année encore, une dizaine de milliers de Libanais en moyenne quittent la région. Le Yémen du Nord, le Yémen du Sud et Oman ont également vu une émigration qui se poursuit aujourd'hui. Elle s'est fixée surtout en Afrique orientale (Somalie et

Erythrée, territoire des Afars et des Issas) pour les riverains de la Mer Rouge, à Zanzibar et en Asie du Sud-Est (Malaisie, Indonésie et Inde) pour les riverains de l'Océan Indien. Entre 20 et 30 % des originaires d'Arabie du Sud résideraient ainsi en Afrique et en Extrême-Orient.

TABLEAU VI. — TAUX ANNUELS MOYENS D'ACCROISSEMENT VERS 1970 (p. 1 000)

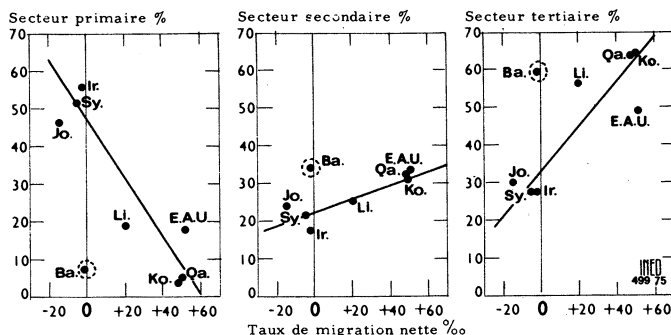
Pays	Accroissement naturel	Accroissement intercensitaire ou estimation	Différence (*)
Bahreïn	32,0	31,0 (1965-71)	- 1,0
Emirats Arabes Unis	28,0	80,0 (1968-71)	+ 52,0
Irak	31,5	30,0 (1957-70)	- 1,5
Jordanie	34,5	20,6 (1968-72)	- 13,9
Koweït	41,3	91,6 (1965-70)	+ 50,3
Liban	25,3	46,0 (1969-71)	+ 20,7
Qatar	31,0	80,0 (1970)	+ 49,0
Syrie	36,7	32,8 (1960-70)	- 3,9

(\*) Différence désignée au graphique 1 par "taux de migration nette".

Sources : L'accroissement intercensitaire a été calculé directement pour Bahreïn, l'Irak, Koweït et la Syrie. Pour les Emirats Arabes Unis, voir la note (3) du tableau II. Pour la Jordanie et le Liban, la troisième colonne a été obtenue en rapportant le solde migratoire durant une période centrée sur le milieu de l'année 1970 à la population à cette date (Rive Est seulement en Jordanie). L'estimation du taux d'accroissement en a été déduite par addition. Pour le Liban, ce mode de calcul présente l'inconvénient de tenir compte de l'excédent, d'une année sur l'autre, des migrants temporaires en provenance de Syrie ; excédent assimilé à un accroissement de la population résidente.

Des échanges migratoires intenses avec l'extérieur, mais surtout entre les pays du Moyen-Orient, résultent des taux d'accroissement très différenciés. Dans les pays pétroliers du Golfe, les taux de 8 à 10 % par an, dus pour plus de la moitié à l'immigration nette, tiennent à la faible population de ces pays comparée aux contingents de migrants qu'ils accueillent régulièrement. Bahreïn fait exception avec une légère émigration nette : ce pays, à population très dense et très urbanisée, a, en effet, vu sa production pétrolière se ralentir au cours de la dernière décennie. Comme le développement des services modernes y était déjà engagé depuis longtemps, ce ralentissement a considérablement réduit l'offre de nouveaux emplois.

La Syrie, l'Irak et surtout la Jordanie au Nord, les deux Yémens et Oman au Sud, constituent des réservoirs de main-d'œuvre pour le golfe, et, pour le Liban, en ce qui concerne la Syrie. Ces pays d'émigration étant beaucoup plus peuplés que les zones d'accueil, leur taux d'émigration nette est évidemment inférieur en valeur absolue au taux d'immigration nette des pays pétroliers.



Graphique 1. — Taux de migration nette et proportion d'actifs par secteur d'activité.

Les mouvements de population entre les pays de la région sont partiellement dus à l'inégalité de croissance de leur produit intérieur brut. Le graphique 1 montre, si l'on excepte Bahreïn dont nous venons de parler :

- une corrélation nettement négative entre la proportion d'actifs du secteur primaire et le taux de migration nette;
- une corrélation nettement positive entre la migration nette et la proportion d'actifs dans le secteur tertiaire : ce sont essentiellement les pays où les services liés à la prospérité du pétrole dominant, qui attirent les chercheurs d'emploi;
- une relation très faiblement positive entre la proportion d'actifs dans le secteur secondaire et la migration nette. Dans aucun pays arabe, l'industrie ne représente en effet un pôle d'attraction suffisant pour les migrants. Elle y reste marginale, par rapport au secteur dominant de l'économie, agriculture ou services, même lorsque le revenu moyen est très élevé, comme Koweït par exemple. C'est l'un des traits du sous-développement de la région, qui touche aussi ses zones les plus riches <sup>(3)</sup>.

**Natalité, fécondité.** Les données disponibles sur la fécondité sont de qualité très inégale d'un pays à l'autre.

Koweït est le seul pays où les naissances sont publiées chaque année, réparties selon plusieurs variables, avec une couverture proche de l'exhaustivité.

Au Liban, près de la totalité des naissances sont enregistrées, sauf, sans doute, celles suivies d'un décès dans les premières semaines, mais avec un retard moyen important. Par ailleurs, seul est publié le chiffre annuel des naissances enregistrées dans le pays, ventilées uniquement

(3) Le bâtiment est la seule activité de type secondaire qui attire une main-d'œuvre étrangère : il s'agit en général de migrants temporaires.

selon le Mohafazat (ou division administrative) d'origine de la famille; le calcul direct des taux de fécondité est donc impossible. Enfin, les résultats de l'enquête sur la fécondité ne sont pas satisfaisants <sup>(4)</sup>.

A Bahreïn, l'état civil a donné pour 1971 une série très incomplète de naissances réparties selon l'âge de la mère. Le recensement de 1971 donnant les descendance par groupes d'âges, on a pu utiliser la méthode de W. Brass <sup>(5)</sup> qui combine ces deux données.

En Syrie (1970) et en Jordanie (1972), on connaît seulement la série de descendance moyennes par femme, pour les groupes quinquennaux d'âges, ce qui a permis d'utiliser la méthode récemment mise au point par Coale et Trussel <sup>(6)</sup> pour estimer les taux de fécondité par âge, dans l'hypothèse où ils ont peu varié dans le temps.

En Irak, enfin, on a pu utiliser le recensement de 1965 pour obtenir une série de taux de fécondité par âge, en faisant l'hypothèse d'une stabilité de la population.

Pour tous les autres pays, les populations stables ou quasi stables sont totalement inadéquates (voir plus loin leurs pyramides des âges), et on ne dispose d'aucune donnée sur les naissances. Il faut se contenter des évaluations souvent subjectives <sup>(7)</sup> du *Population Council*, du *Bureau Américain du Recensement* ou des Nations Unies, que de récentes données sur la structure par âge ont parfois permis de réajuster.

Variant de 34,4 ‰ au Liban à 50,9 ‰ en Syrie, les taux bruts de natalité rendent très mal compte de la fécondité dans la région. Ils sont en effet plus marqués par des différences de structure par âge et sexe que par d'infimes différences de fécondité.

Au Liban, le taux de 34,4 ‰ provient de la combinaison d'une fécondité encore élevée, mais déjà en baisse (descendance de 5,5 enfants par femme en 1970), et d'une structure par âge très déficitaire, aux âges de la procréation.

A Bahreïn, à Qatar et dans les Emirats Arabes Unis, le taux brut de

<sup>(4)</sup> « *La famille au Liban - Enquête par sondage, juin 1971* », Association Libanaise du Plan Familial, Beyrouth, juin 1974 (2 tomes en langue arabe). L'échantillon tiré ne semble pas représentatif; d'autre part, les taux de fécondité générale présentés dans les résultats, ont été calculés seulement sur les 604 naissances survenues dans l'échantillon au cours de l'année 1970, ce qui implique des intervalles de confiance très larges.

<sup>(5)</sup> W. Brass and al.: « *The demography of Tropical Africa* », Princeton U.P., 1968.

<sup>(6)</sup> A.J. Coale & T.J. Trussel: « *Model fertility schedules: variations in the age structure of childbearing in human populations* », *Population Index*, April 1974.

<sup>(7)</sup> Ces évaluations sont parfois suspectes. A titre d'exemple, le taux brut de natalité de 49-50 ‰ avancé pour Qatar et les Emirats Arabes Unis, supposerait que la somme des taux de fécondité générale s'établit à une valeur de 10 à 12 enfants par femme, compte tenu de la structure par sexe et âge de ces pays.

TABLEAU VII. — INDICES DE FÉCONDITÉ ET DE NATALITÉ

Pays	Taux brut de natalité (p. 1 000)	Nombre moyen d'enfants par femme	Taux de fécondité générale (p. 1 000)						
			15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
Arabie S. (1)	50,0 (1972)	—	—	—	—	—	—	—	—
Bahreïn (2)	41,2 (1971)	7,0	143	368	375	287	148	57	25
E.A.U. (3)	38,0 (1968)	—	—	—	—	—	—	—	—
Irak (4)	49,0 (1972)	7,2	129	301	402	316	201	72	14
Jordanie (5)	50,5 (1972)	7,7	114	326	372	331	254	123	17
Koweït (6)	47,0 (1969-71)	7,0	137	330	350	288	212	60	16
Liban (7)	34,4 (1970)	5,5	54	252	274	224	161	98	37
Oman (3)	50,0 (1972)	—	—	—	—	—	—	—	—
Qatar (3)	37,0 (1970)	—	—	—	—	—	—	—	—
Syrie (8)	50,9 (1970)	7,8	128	344	371	324	246	120	17
Yémen du Nord	50,0 (1972)	6,9	—	—	—	—	—	—	—
Yémen du S. (1)	50,0 (1972)	—	—	—	—	—	—	—	—
Algérie (10)	47,8	7,4	112	324	356	329	263	148	37
Mexique (11)	43,4	6,6	—	—	—	—	—	—	—

## Sources :

(1) Bureau Américain du Recensement (Washington).

(2) Estimation de la fécondité par la méthode de W. Brass (*The demography of Tropical African* Princeton 1968), et estimation de la natalité par la fécondité et la structure par âge corrigée.

(3) Bureau Régional de l'UNESCO à Beyrouth.

(4) S. El-Shaikhali : *Organization and methods of the dual report system in Iraq*. Population Conference, ECWA (1974) ; et Centre Démographique du Caire : *Demographic measures and population growth in the Arab Countries*, 1970.

(5) Utilisation des parités selon l'âge données par H. Rizk : "National fertility sample survey for Jordan (1972) the study and some findings" *Population Bulletin of the UNESOB* n° 5, 1973. Taux de fécondité obtenus par la méthode de A.J. Coale et T.J. Trussel : "Model fertility schedules : variations in the age structure of childbearing in human populations" *Population Index*, vol. 40, n° 2, 1974. Taux brut de natalité obtenu en appliquant les taux de fécondité à la structure selon l'âge et le sexe.

(6) Estimation directe à l'aide des statistiques d'état civil et du recensement.

(7) Y. Courbage et Ph. Fargues, ouv. cit., tome I.

(8) *Population dynamics and educational development in Syria*, UNESCO – Beyrouth, 1974.

(9) La descendance finale de 6,9 enfants par femme a été obtenue en calculant le nombre moyen d'enfants survivants par femme âgée de 45-49 ans (ville de Sanaa seulement) et en le corrigeant par l'inverse des coefficients de W. Brass et de la probabilité de survie des enfants jusqu'au vingtième anniversaire (niveau 10 des tables-types de Coale et Demeny – modèle Sud). Le taux de natalité donné est l'estimation du Bureau Américain du Recensement.

(10) *La démographie algérienne*. Dossiers Documentaires. Ministère de l'Information et de la Culture. Alger, 1972.

(11) P. Festy : L'évolution de la population en Amérique Latine – *Population*, 1974, n° 3.

natalité correspond à une fécondité très élevée (descendance supérieure à 7 enfants par femme) dans une population où les femmes d'âge fécond sont très sous-représentées <sup>(8)</sup>. A Koweït, la fécondité est de même niveau, mais les femmes de 15 à 49 ans sont en proportion plus importante.

En Syrie, en Irak et en Jordanie enfin, comme sans doute en Arabie Séoudite dans les deux Yémens et à Oman, les taux bruts de natalité de 50 ‰ résultent de la fécondité plus élevée encore et d'une structure de population quasi stable.

Dans tous ces pays, sauf au Liban, la somme des taux de fécondité générale <sup>(9)</sup> est la plus élevée au monde avec celle des pays du Maghreb (Tunisie exceptée). Elle atteint par exemple 7,7 enfants en Jordanie, et 7,8 en Syrie (soit 8,3 enfants par femme non célibataire), alors qu'au Mexique, pays dont la croissance naturelle est la plus élevée en Amérique Latine, elle n'est que de 6,6 enfants.

La fécondité n'est dirigée, dans la région, que dans des minorités urbaines instruites, mais numériquement négligeables. La nuptialité des femmes y est remarquablement précoce : à 15-19 ans, 30 à 40 % des femmes sont déjà mariées, à 25-29 ans, de 85 à 90 %. Elle y est aussi très intense : 2 à 3 % seulement des femmes restent célibataires <sup>(10)</sup>. Précocité et intensité de mariages semblent être beaucoup plus prononcées encore au Yémen (et peut-être dans les autres régions du Sud de la Péninsule Arabique) que dans les pays du Nord.

De ce point de vue, les différences entre régions ou entre ville et campagne sont infimes. Les seules variables élevant l'âge de la femme au mariage, sont l'activité non agricole de la femme et son instruction lorsqu'elle est égale ou supérieure au cycle secondaire; c'est dire qu'elles sont statistiquement négligeables.

La fécondité élevée correspond cependant à deux situations différentes.

En Arabie Séoudite, hors des champs pétroliers, en Irak, en Jordanie, en Syrie et dans les deux Yémens, la fécondité « naturelle » reste liée à la prépondérance des activités agricoles traditionnelles et à la faible

<sup>(8)</sup> En isolant l'Emirat d'Abu Dhabi (le plus important des E.A.U.), par exemple, on obtient un taux de natalité exceptionnellement bas, pour une fécondité de 7 enfants par femme : 26 ‰.

<sup>(9)</sup> Il peut s'agir, suivant les pays et les données disponibles, d'un indice longitudinal (descendance moyenne des femmes âgées de 45-49 ans ou 40-49 ans au recensement), ou d'un indice transversal. La comparaison entre les deux nous est autorisée par l'absence de toute variation importante de la fécondité.

<sup>(10)</sup> Notons la différence avec la nuptialité des hommes : légèrement moins intense, notamment dans les pays d'immigration où les rapports de masculinité sont supérieurs à l'unité, elles est aussi beaucoup plus tardive. A 15-19 ans, 3 % à 10 % seulement des hommes sont mariés, à 25-29 ans de 50 à 70 %. La coutume matrimoniale dans la région impose en effet généralement à l'homme le versement d'un « mahr », qui peut être assez long à constituer.

TABLEAU VIII. — PROPORTION DE CÉLIBATAIRES AU DERNIER RECENSEMENT  
(%)

Âges	Bahreïn	Irak	Jordanie	Koweït	Liban	Syrie	Yémen (Nord)*
<b>Sexe masculin</b>							
15-19 ans	967	884	974	966	980	958	886
20-24	} 575	638	642	748	881	760	465
25-29		368	259	418	549	347	188
30-34	} 162	209	108	168	252	125	61
35-39		128	62	87	150	59	51
40-44	} 78	99	46	52	85	37	31
45-49		64	37	40	57	27	15
<b>Sexe féminin</b>							
15-19 ans	710	664	720	623	868	723	373
20-24	170	309	267	209	509	298	83
25-29		140	112	91	251	110	27
30-34	29	72	56	49	142	57	23
35-39		50	31	33	101	37	19
40-44	19	44	28	35	76	32	10
45-49		30	28	32	69	24	8
*Ville de Sanaa seulement							

infrastructure sociale et sanitaire dans la majeure partie de ces pays. Plusieurs garçons sont nécessaires à la famille pour les travaux agricoles et la forte mortalité des enfants en bas âge pousse à prévoir des remplaçants, en cas de décès. L'absence d'un système de sécurité sociale et de retraite pour la majorité de la population contraint à avoir suffisamment d'enfants, pour garder plusieurs hommes jeunes qui soutiendront la famille. La nuptialité très précoce des filles correspond par ailleurs au souci de se débarrasser des bouches à nourrir. Pour des raisons assez voisines, le petit commerçant ou l'artisan des villes est tout aussi nataliste, et la tradition d'une fécondité non dirigée survit assez longtemps encore aux changements d'activité économique des paysans émigrés vers les villes. En outre, dans sa majorité, la société rurale ou celle des petites villes reste organisée sur la base de rapports tribaux, au sein desquels le nombre confère une certaine puissance.

Bien différent est le cas des pays pétroliers. A Koweït, à Bahreïn, etc., et dans les régions les plus riches de l'Arabie, l'infrastructure sociale et sanitaire est très développée. Les moyens financiers abondent par rapport au nombre des hommes, ce qui pousse ces pays à investir aujourd'hui plus à l'étranger que chez eux. Par ailleurs, la population est composée en majorité d'étrangers, qui risquent de continuer à s'accroître (par immigration) à un taux supérieur à celui des nationaux (accroissement naturel et naturalisations). Autant de raisons qui poussent l'Etat à une politique nataliste implicite, et qui maintiennent la fécondité à un niveau

« naturel ». Le développement culturel de ces pays, enfin, a été moins rapide que leur mutation économique. A Koweït même, le plus évolué de ces pays, il subsiste 66 % de femmes analphabètes au-delà de 15 ans. Il aurait ainsi fallu, pour que la fécondité baisse dans ces pays, une intense campagne, dont ils ne ressentent pas l'intérêt.

Le Liban mérite une mention spéciale : la fécondité y est nettement inférieure à celle de l'ensemble de la région. En fait, il y coexiste des tendances malthusiennes (3 enfants par femme environ dans certains quartiers de Beyrouth), et une fécondité non dirigée qui rapproche certaines zones du pays, y compris de la capitale, des autres pays du Moyen-Orient (on a, par exemple, trouvé 8,1 enfants par femme dans un milieu rural de la Békaa, pour des générations féminines récentes). Le Liban est doté d'un secteur économique moderne de plus longue date qu'ailleurs dans la région; la scolarité et la médecine y sont beaucoup plus généralisées, si bien que l'enfant coûte plus qu'il ne rapporte — la sécurité sociale n'est pas encore généralisée, la moitié des élèves fréquente l'école privée payante. Malgré l'absence quasi totale de politique de limitation des naissances (la loi continue à s'inspirer de la loi française de 1920), on y a observé, au cours des années soixante, une baisse rapide de la fécondité, qui touche plus Beyrouth que sa banlieue, les autres villes et les zones rurales, ou plus les chrétiens que les musulmans <sup>(11)</sup>; en fait, une baisse qui se limite essentiellement à la bourgeoisie et à la petite bourgeoisie, chrétienne ou musulmane.

L'évolution, depuis une quinzaine d'années, de la somme des naissances réduites par mariage, rend bien compte de ce phénomène <sup>(12)</sup>.

TABLEAU IX. — NOMBRE MOYEN DE NAISSANCES VIVANTES PAR MARIAGE AU LIBAN (DONNÉES DU MOMENT)

Années	Valeur	Années	Valeur
1958-1963	5,70	1968	5,27
1964	5,69	1969	5,11
1965	5,61	1970	5,09
1966	5,58	1971	5,01
1967	5,37	1972	4,85
		1973	4,66

Source : Y. Courbage et Ph. Fargues, ouv. cité. Tome II.

La baisse régulière de l'indice, de 0,1 enfant par an en moyenne à partir de 1964, est assez prononcée pour résulter d'une baisse de la

<sup>(11)</sup> D'après les résultats de l'enquête sur la famille au Liban, la descendance par femme mariée de 40-44 ans varierait ainsi selon les confessions :

Maronites et autres catholiques : 5,1; orthodoxes : 4,2; Sunnites : 6,1; Chiïtes : 8,1; Druzes : 5,4.

<sup>(12)</sup> Calculée selon la méthode de la moyenne pondérée des mariages.



descendance finale dans les promotions de mariage conclu à partir de 1960 environ. Elle peut aussi refléter, en partie, un retard de la venue des naissances dans le mariage.

Pour les pays dont les recensements donnent la répartition des femmes selon l'âge et le nombre de leurs enfants nés vivants, on peut calculer les probabilités d'agrandissement <sup>(13)</sup>.

TABLEAU X. — PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT (P. 1 000)

	Bahreïn	Jordanie	Koweït	Syrie	Algérie
	Génér. 1921-25 femmes non célibataires	Génér. 1911-20 femmes non célibataires	Génér. 1920-29 femmes encore mariées	Génér. 1921-25 femmes non célibataires	Génér. nées av. 1925 femmes encore mariées (1 <sup>ère</sup> union)
$a_0$	926	964	950	963	937
$a_1$	943	982	969	980	981
$a_2$	922	972	956	974	976
$a_3$	907	959	931	963	964
$a_4$	891	939	890	945	967
$a_5$	871	911	833	925	939
$a_6$	829	883	788	896	845
$a_7$	790	843	757	857	864
$a_8$	749	785	713	804	831
$a_9$	714	725	644	745	736

*Source* : Calcul effectué d'après les résultats des derniers recensements. Pour l'Algérie : *Etude statistique nationale de la population - résultats de l'enquête fécondité* (série 2, volume n° 2) - Secrétariat d'Etat au Plan - Alger - 1972.

Dans ces quatre pays, on trouve des séries de probabilités d'agrandissement très élevées, avec partout la croissance de  $a_0$  à  $a_1$  caractéristique des populations non malthusiennes. Au-delà du rang 1 de naissance, la fécondité par rang de naissance  $y$  est comparable à ce qu'elle est en Algérie <sup>(14)</sup>. La forte valeur de  $a_0$ , singularise par contre ces pays. Elle est explicable notamment par la précocité de la nuptialité des femmes : dans l'ensemble des quatre pays cités, 96 % des femmes qui se marient ne sont plus célibataires à leur trentième anniversaire, et ont donc été exposées au risque, au moins d'une première naissance, aux âges où la stérilité est la plus faible. On ne voit cependant pas pourquoi  $a_0$  est plus élevé qu'en Algérie, où la nuptialité des femmes est de même type.

<sup>(13)</sup> Probabilités applicables aux générations âgées de 45-49 ans ou de 40-49 ans au recensement.

<sup>(14)</sup> La fécondité est peut-être même supérieure au Moyen-Orient, si l'on considère qu'en Algérie ces indices ont été établis sur des femmes encore mariées en première union à la fin de leur vie féconde. Au Moyen-Orient, ils ont été calculés sur des femmes non célibataires, parmi lesquelles la proportion de veuves et divorcées augmente assez rapidement avec l'âge (surmortalité des époux plus âgés que leur femme, divortialité importante).

Peut-être la stérilité féminine est-elle plus rare dans ces quatre pays, en raison d'un niveau sanitaire supérieur.

En Syrie, le recensement de 1970 permet de calculer les probabilités d'agrandissement des générations 1886-90 (80-84 ans) à 1921-25 (45-49 ans). Après un ajustement, on parvient aux résultats du tableau XI.

TABLEAU XI. — PROBABILITÉS D'AGRANDISSEMENT DE LA DESCENDANCE DES FEMMES SYRIENNES \* NÉES VERS 1925, 1915, ..., 1885 (P. 1 000)

Femmes nées vers	1925	1915	1905	1895	1885
$a_0$	957	951	945	940	934
$a_1$	980	972	965	957	950
$a_2$	976	965	955	945	934
$a_3$	965	952	940	927	915
$a_4$	950	936	921	907	892
$a_5$	927	911	895	879	863
$a_6$	906	887	867	848	829
$a_7$	877	852	828	803	779
$a_8$	823	798	773	748	723
$a_9$	773	755	736	718	700

Sources : Ph. Fargues *Probabilités d'agrandissement de la descendance des femmes ; ajustements et application au recensement syrien de 1970* — Conseil Supérieur des Sciences de la République Arabe Syrienne — Damas, 1974.

\* Mohafazats d'Alep, de Damas, de Hous et de Hama seulement.

Chaque probabilité décroît, lorsque l'âge de la femme augmente, c'est-à-dire lorsque l'on passe des générations plus récentes aux générations plus anciennes. Cette décroissance résulte de deux phénomènes :

- augmentation avec l'âge des omissions de naissances vivantes;
- augmentation de la fécondité des femmes dans le temps <sup>(15)</sup>.

Nous avons supposé que le premier facteur ne pouvait expliquer la baisse de  $a_0$  — les femmes qui ont eu des enfants et déclarent au recensement être restées infécondes étant sûrement en proportion négligeable —, et que la hausse de fécondité s'est traduite par une même augmentation relative de toutes les probabilités (2,4 % en 40 générations, comme pour  $a_0$ ). Il est alors apparu que la descendance finale de 8,27 enfants par femme non célibataire née vers 1925, correspondait en fait à une descendance d'environ 7,6 enfants par femme non célibataire née vers 1885 <sup>(16)</sup>, et non pas aux 6,26 enfants déclarés lors du recensement. Les

<sup>(15)</sup> L'hypothèse d'une surmortalité des femmes qui ont été fécondes est à rejeter.

<sup>(16)</sup>  $7,6 = (1 - 0,024) a_0 + (1 - 0,024)^2 a_0 a_1 + (1 - 0,024)^3 a_0 a_1 a_2 + \dots$   
où «  $a_n$  » désigne la probabilité d'agrandissement de rang  $n$  calculée pour les femmes nées vers 1925.

omissions au recensement expliqueraient donc les deux tiers d'une hausse fictive de deux enfants en 40 générations. Le tiers restant, soit 0,7 enfant par femme, provient alors d'un phénomène réel, dont il faut souligner l'importance : la hausse d'une fécondité déjà très élevée <sup>(17)</sup>.

Nous n'avons pu observer cette hausse qu'en Syrie, mais on peut penser qu'il en est de même dans la plupart des pays arabes <sup>(18)</sup>.

**Mortalité.** A Koweït, les décès sont publiés avec leur répartition selon toutes les variables utiles. Les décès infantiles, notamment, sont classés selon le mois d'âge, ce qui a permis de corriger leur léger sous-enregistrement pour construire la table de mortalité.

Dans tous les autres pays, les décès sont sous-enregistrés, ou ne donnent lieu à aucun enregistrement. Nous avons pu toutefois utiliser trois types de méthodes pour estimer les niveaux de mortalité.

Au Liban, une série incomplète de décès, répartis selon l'âge, a permis la construction de tables de mortalité pour l'année 1970 <sup>(19)</sup>. A Bahreïn et en Syrie (pour chaque mohafazat et par milieu urbain ou rural), les recensements donnent la distribution des femmes selon l'âge d'une part et le nombre d'enfants nés vivants et le nombre d'enfants encore en vie, de l'autre. Si la méthode de W. Brass <sup>(20)</sup> s'est avérée inadéquate pour estimer la mortalité dans la région jusqu'au 30<sup>e</sup> anniversaire, elle a permis une évaluation satisfaisante de la mortalité infantile. Malheureusement, aucun de ces deux pays n'a publié ces tableaux par sexe, si bien qu'on n'a pas d'indication sur les différences de mortalité selon le sexe. En Irak et en Jordanie, l'hypothèse de quasi-stabilité de la population a permis d'utiliser les recensements pour estimer le niveau de la mortalité. Enfin, dans tous les autres pays, même lorsqu'il existe des recensements, cette hypothèse n'est pas applicable. En appliquant une table type

---

(17) Les statistiques ne permettent pas l'étude des causes de cette hausse. On peut citer l'effet possible :

- d'un abaissement de l'âge des femmes au mariage ;
- d'une diminution de la mortalité des époux, et, donc, du veuvage des femmes en cours de vie féconde ;
- d'une diminution de la mortalité intra-utérine et de la mortinatalité ;
- d'une diminution de la stérilité ;
- etc.

(18) En Algérie, on a rencontré un phénomène similaire, voir dans ce même numéro de *Population*, J. Vallin : La mortalité en Algérie, pp. 1023-1046, de même que dans certains autres pays d'Afrique, partant il est vrai d'une fécondité plus basse que dans les pays arabes (Ch. Blayo & Y. Blayo : « La population de l'Afrique », *Population*, 1972, n° 6).

(19) Pour un exposé détaillé de la méthode suivie et des résultats trouvés, voir Y. Courbage et Ph. Fargues, *ouv. cit.*, tome I, pp. 9 à 34.

(20) W. Brass and al., *ouv. cit.*; nous avons adopté l'estimation par « 1<sub>2</sub> », fondée principalement sur la proportion des survivants dans la descendance des femmes âgées de 20-24 ans.

plausible aux structures par âge et sexe, nous avons obtenu, pour ces pays, une valeur approchée du taux brut de mortalité. Signalons enfin que les estimations du Bureau américain du recensement, que nous avons parfois dû reprendre, demeurent très sujettes à caution.

TABLEAU XII. — INDICES DE MORTALITÉ ET DENSITÉS MÉDICALES

Pays	Taux brut de mortalité (p. 1 000)	Espérance de vie à la naissance (années)	Quotient de mortalité infantile (p. 1 000)	Nombre d'habitants par médecin
Arabie Séoudite (1)	20,0	—	—	10 050
Bahreïn (2)	9,7	61,9	74,7	2 440
Emir. Ar. Unis (3)	10,0	—	—	1 640
Irak (4)	17,5	52,5	—	3 270
Jordanie (5)	16,0	52,3	105,0	2 680
Koweït (6)	5,7	66,5	49,5	1 070
Liban (7)	9,1	64,1	65,1	1 470
Oman (3)	27,0	—	220,0	24 570
Qatar (3)	6,0	—	—	1 400
Syrie (2)	14,2	55,7	118,2	3 850
Yémen du Nord (1)	23,0	—	—	39 790
Yémen du Sud (1)	20,0	—	—	—
Algérie	16,0	53,3	123,0	7 860
Mexique	8,8	62,8	63,1	1 440

*Sources :*

(1) Washington U.S. Bureau of the Census.

(2) Résultats obtenus par la méthode de W. Brass (estimation par  $l_2$ , voir : Brass et al., ouv. cit.), à partir des données des derniers recensements sur le nombre d'enfants, nés vivants et le nombre d'enfants survivants. Le taux brut de mortalité a été calculé en appliquant les taux par âge de la table trouvée, à la répartition par âge ajustée.

(3) Estimation d'un niveau plausible de mortalité sur les tables types de Coale et Demeny, et application à la structure par âge corrigée.

(4) *Etude de certains problèmes que pose le développement dans divers pays du Moyen-Orient* — Nations Unies — F. 69.II.C.S.

(5) M. Darwish : *Impact of socio-economic and demographic trends on the national health situation in Jordan* — ECWA — Prem. conf. régio. de la pop. 1974.

(6) W. Al-Bahar : *Mortality statistics and analysis in Kuwait* — Expert group meeting on mortality — UNESOB — 1972.

(7) Y. Courbage et Ph. Fargues : ouv. cit.

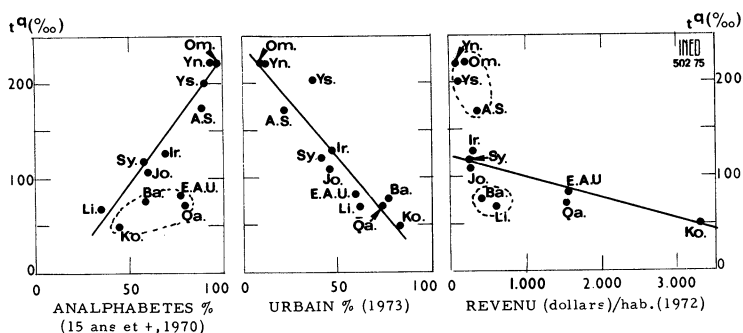
Les densités médicales sont tirées de l'*Annuaire statistique de l'Organisation Mondiale de la Santé* (1970).

La mortalité varie largement d'un pays à l'autre. L'espérance de vie à la naissance varie de sans doute à peine plus de 40 ans à Oman ou au Yémen du Nord, mais probablement moins encore pour la majorité des populations bédouines du désert arabe ou syrien, à 66,5 ans à Koweït en 1970. De plus, dans ce dernier pays, où la situation s'améliore

à un rythme rapide <sup>(21)</sup>, on peut penser que, dès 1975, l'espérance de vie a été très proche de 70 ans, et que, dans quelques années, Koweït aura l'une des plus basses mortalités du monde. Au Liban, ce n'est qu'en raison de disparités sociales et régionales, encore fortes, que l'espérance de vie atteint seulement 64 ans à la naissance. Dans presque tous ces pays, d'ailleurs, on trouve d'importantes variations socio-géographiques de la mortalité. En Syrie, par exemple, l'espérance de vie à la naissance varie de 49,5 ans en milieu rural, à 58,7 ans dans les villes, malgré les récents efforts sociaux.

Plusieurs facteurs liés à la mortalité différencient largement entre eux les pays de la région.

La mortalité est, bien sûr, d'autant plus faible que le nombre moyen d'habitants par médecin diminue. Ce nombre varie d'une situation très favorable à Koweït, au Liban ou à Qatar (moins de 1 500 habitants pour un médecin) à un sous-équipement grave au Yémen (40 000 habitants par médecin). Entre les deux, les pays du Croissant Fertile restent peu pourvus en médecins, tandis que l'Arabie Séoudite l'est franchement mal.



Graphique 2. — Quotient de mortalité infantile selon la proportion d'analphabètes, la proportion d'urbains et le revenu moyen par habitant.

Le développement culturel, auquel sont liées l'extension des professions médicales et la connaissance publique de la possibilité des soins médicaux, demeure très inégal. Par exemple, de plus de 95 % au Yémen du Nord et à Oman, la proportion d'analphabètes dans la population âgée de 15 ans ou plus tombe à 36 % au Liban. Entre l'analphabétisme et le quotient de mortalité infantile, on observe une relation parfaitement positive pour la plupart de ces pays : celui-ci diminue régulièrement lorsque le taux d'analphabétisme s'abaisse, l'évolution parallèle des

(21) Le taux brut de mortalité à Koweït est passé de 7,2‰ en 1965 à 5,6‰ en 1972.

deux phénomènes étant sans doute assez lente dans chaque pays. Les petits émirats pétroliers font cependant exception car leur prospérité économique a été très soudaine. La mortalité a pu y baisser profondément durant les quelques années qu'il a fallu pour mettre en place une infrastructure médicale et hospitalière ultra-moderne. L'analphabétisme, par contre, ne peut régresser que beaucoup plus lentement, malgré la scolarisation à peu près complète des nouvelles générations <sup>(22)</sup>.

La répartition géographique des habitants est sans doute le facteur le plus lié à l'évolution de la mortalité. Une forte densité de population et une prédominance des villes sur les campagnes permettent de généraliser plus vite l'accès à la médecine et aux services sanitaires, qui demeurent concentrés presque exclusivement dans les grandes villes, au cours d'une première étape au moins. La relation négative entre le quotient de mortalité infantile et la proportion des urbains, telle qu'elle apparaît entre les différents pays, reflète d'ailleurs en partie les différences, au sein de chaque pays, entre des campagnes et des déserts à forte mortalité, et des villes où la mortalité diminue maintenant rapidement.

Le revenu par habitant <sup>(23)</sup> est franchement moins lié que les facteurs précédents à la mortalité. Au sein de chaque pays de la région, la mortalité diminue sans doute assez régulièrement avec l'accroissement du revenu par habitant, encore que l'évolution de la répartition de ce dernier joue sûrement un rôle aussi important. Entre les divers pays du Moyen-Orient, la relation n'est plus systématique, car le coût, par habitant, d'une réduction de la mortalité varie beaucoup de l'un à l'autre. Certains pays se groupent assez près d'une ligne de décroissance du quotient de mortalité infantile au fur et à mesure que le revenu s'élève. En-deçà de cette ligne, deux petits pays, le Liban et Bahreïn, où le coût du progrès médical est aujourd'hui moins élevé. L'infrastructure sanitaire y existe d'assez longue date, et peut toucher une grande partie de la population géographiquement très concentrée. Au-dessus de cette ligne, on trouve les pays les moins évolués et les plus vastes. Dans les deux Yémens, à Oman et en Arabie Séoudite, l'infrastructure médicale, parfois très sommaire, est inexistante hors des capitales (et des autres villes en Arabie). Celles-ci, de plus, restent plus ou moins coupées des autres zones de peuplement qui peuvent en être distantes de plusieurs centaines de kilomètres. C'est sans doute dans les déserts (oasis et nomades) et dans les montagnes du Sud de la péninsule arabique que la mortalité régressera le plus lentement.

---

<sup>(22)</sup> Dans le calcul de la proportion d'analphabètes, on tient évidemment compte des générations plus anciennes qu'il est trop tard pour alphabétiser intensivement.

<sup>(23)</sup> Il s'agit du revenu par habitant en 1972. Au cours de l'année 1974, il a probablement triplé pour les pays pétroliers, mais cet accroissement reste sans incidence à court terme sur la mortalité.

Répartition par âge et sexe. Comme dans la plupart des pays sous-développés, les recensements donnent des résultats peu satisfaisants sur la structure selon le sexe et l'âge.

L'âge est généralement fort mal connu. On retrouve au Moyen-Orient les erreurs systématiques de déclaration de l'âge, propres aux pays où l'état civil est encore mal établi ou trop récent. Partout les anniversaires multiples de 5 sont sur-déclarés. Les femmes déclarent moins bien leur âge que les hommes. La différence entre les deux sexes se creuse, lorsque l'on passe des villes aux zones rurales. La plus mauvaise connaissance de l'âge se rencontre auprès des populations bédouines : par exemple, presque toutes les femmes nomades en Syrie ont déclaré un âge arrondi, au recensement de 1960 <sup>(24)</sup>.

Aux erreurs sur l'âge, il faut ajouter les omissions systématiques :

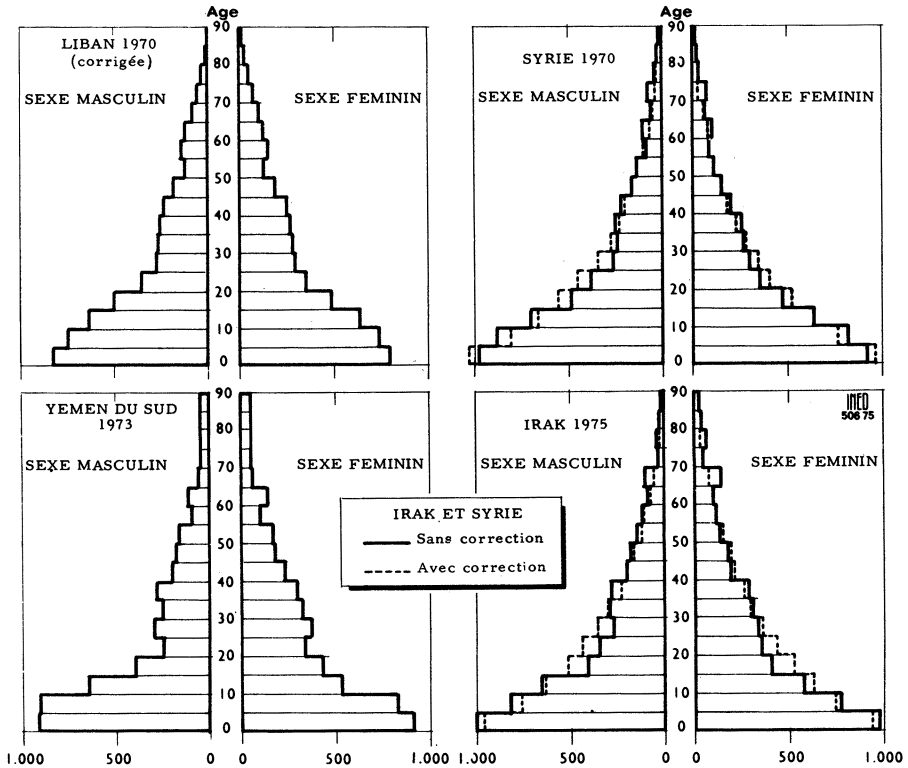
- de personnes de sexe féminin entre 10 ou 15 ans et 30 ans, et aux âges élevés,
- d'enfants de moins de cinq ans, et surtout de moins d'un an, des deux sexes,
- de jeunes hommes en Syrie et en Irak.

TABLEAU XIII. — RÉPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'ÂGES (POURCENTAGES)

Pays	0-14 ans	15-64 ans	65 ans et plus
Bahreïn	46,7	50,7	2,6
Emir. Ar. Unis	27,8	70,2	2,0
Irak	46,7	50,9	2,4
Jordanie	51,0	46,3	2,7
Koweït	43,2	55,0	1,7
Liban	43,9	51,2	4,9
Qatar	37,6	60,3	2,1
Syrie	48,4	49,1	2,5
Yémen Nord (Sanaa)	44,2	53,2	2,5
Yémen du Sud	47,8	48,0	4,2
Algérie	47,2	48,4	4,4
Mexique	46,3	49,3	4,4

<sup>(24)</sup> Voici par exemple les indices d'attraction pour le 0 et le 5 calculés d'après les résultats du recensement syrien de 1960 (indices de Whipple, prenant la valeur 1 pour un contour parfaitement régulier de la pyramide, et atteignant un maximum de 5 au cas où toutes les personnes recensées déclareraient un âge en 0 ou en 5) :

	Hommes	Femmes
Ville de Damas	1,21	1,42
Toutes zones urbaines	1,47	2,06
Toutes zones rurales	1,67	2,99
Bédouins	2,81	4,08



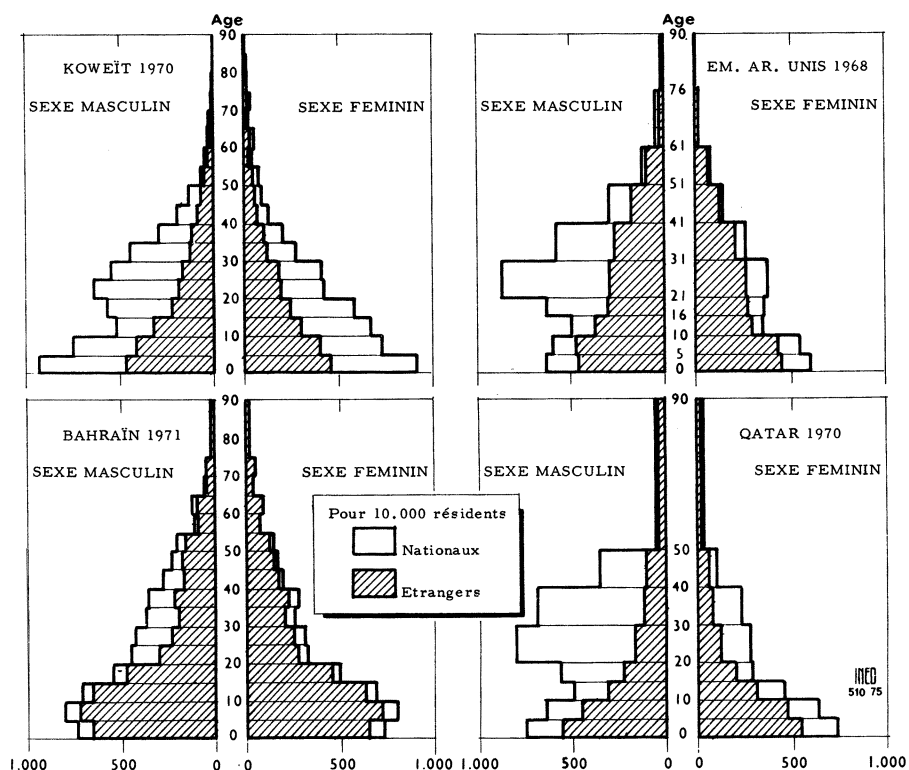
Graphique 3. — Pyramide des âges (p. 10 000 résidents dans chaque pays).

Toutes ces erreurs se répercutent évidemment sur la masculinité selon l'âge d'après les recensements (voir l'exemple de la Syrie sur le graphique 4). Elles affectent aussi le calcul des différents indices démographiques, ce qui justifie la correction des structures par sexe et âge comme préalable aux estimations de la mortalité et de la natalité.

Au Liban, on observe que la plupart de ces distorsions sont moins prononcées que dans les autres pays. Il s'y ajoute cependant les erreurs aléatoires d'un sondage au 1/15<sup>e</sup> sur une base imprécise, si bien qu'il n'y a aucun intérêt à présenter, pour ce pays, des résultats non corrigés<sup>(25)</sup>. L'Irak et la Syrie sont les seuls pays où l'on puisse corriger la structure selon l'âge avec une hypothèse de quasi-stabilité; nous l'avons fait pour le sexe féminin, en conservant, tant que possible, les rapports de masculinité des recensements (corrigés à certains âges), pour tenir compte des migrations masculines. Pour les autres pays, on doit se contenter des résultats des recensements par groupes quinquennaux d'âges généralement.

(25) Pour la correction, voir Y. Courbage et Ph. Fargues, *ouv. cit.*, tome I.





Graphique 3 bis

Résultant toutes d'une forte fécondité, les structures selon le sexe et l'âge ne sont différenciées au Moyen-Orient que par les migrations.

La plupart de ces populations sont jeunes. Sauf dans les Emirats Arabes Unis et à Qatar, qui se singularisent par la proportion élevée des hommes actifs, les moins de quinze ans représentent partout 45 % environ. A l'opposé, les personnes âgées ne forment qu'un faible pourcentage, de 1,7 % à Koweït à 4,9 % au Liban. Entre les deux, les personnes d'âge actif varient de 46,3 % en Jordanie, pays qui connaît la plus forte émigration, à 55,0 % à Koweït, et même 60,3 % à Qatar et 70,2 % dans les Emirats Arabes Unis !

Les pyramides des âges des pays non riverains du Golfe (Irak inclus), ont toutes une base très large. En Irak et en Syrie, le rétrécissement est régulier de la base au sommet. Au Liban, le rétrécissement brutal pour les deux sexes, de 20-24 ans à 35-39 ans, reflète l'émigration des Libanais, au cours des dernières années et surtout le passage de classes creuses aux âges de pleine fécondité, il y a une trentaine d'années. Ces classes creuses sont nées dans le premier quart du vingtième siècle; de

1900 à 1913, l'émigration des Libanais a touché environ 3 % annuellement de la population du pays; en 1914-1918, la guerre a ajouté son propre effet sur la natalité à celui de l'émigration des années qui l'ont précédée immédiatement. La pyramide du Liban est d'ailleurs la seule qui reste marquée par la première guerre (étranglement à 50-54 ans). Au Yémen du Sud, la pyramide semble plus creusée encore par l'émigration passée et récente. Celle-ci semble se prolonger actuellement, à en juger par le manque d'hommes dès 15-19 ans. Cette émigration serait à dominante masculine, puisque le rapport de masculinité s'établit à 85,7 hommes pour 100 femmes entre 15 et 44 ans. Il se pourrait aussi qu'elle commence à toucher les jeunes femmes (creux à 20-24 ans).

Les Emirats du Golfe Arabo-Persique ont des pyramides très déséquilibrées. Si les nationaux présentent, dans tous ces pays, une pyramide régulière de population jeune, la structure selon le sexe et l'âge de l'ensemble des résidents est très marquée par les étrangers : ceux-ci sont pour la plupart des hommes d'âge actif, célibataires, sans enfants. C'est à Qatar et dans les Emirats Arabes Unis que ces distorsions sont les plus marquées. A Koweït, la structure des étrangers selon le sexe et l'âge commence à se normaliser légèrement. A Bahreïn, le déséquilibre en faveur des hommes est encore moins net, en raison de la plus faible proportion des étrangers. Le creux à 0-4 ans dans ce dernier pays est purement fictif : les non déclarations auraient atteint 24 % de ce groupe d'âges au recensement de 1971 <sup>(26)</sup>.

Les rapports de masculinité selon l'âge présentent presque toujours des variations aberrantes, d'après les résultats bruts des recensements. Par exemple, au recensement de 1970 en Syrie, ils accusaient :

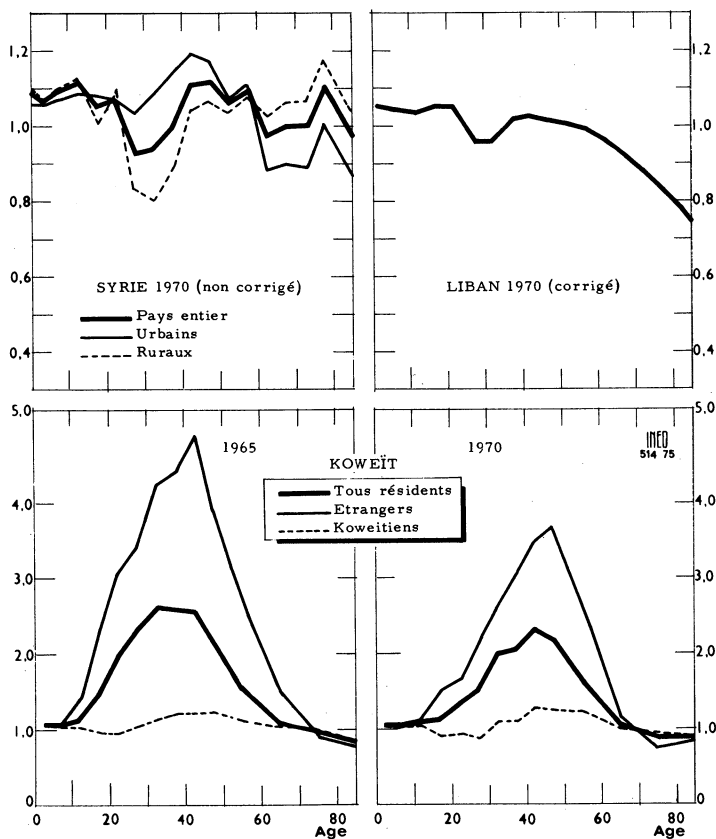
- une série d'à-coups jusqu'à 20-24 ans, sans signification réelle;
- une chute de 25 à 35 ans, en milieu rural surtout, provenant à la fois de l'émigration d'hommes ruraux vers les villes et de citadins ou de campagnards vers l'étranger, et de la sous-estimation des hommes à ces âges (omissions, et reports d'âge à moins de 25 ans ou plus de 35 ans);
- une hausse au-delà de 40 ans, imputable en partie, en milieu urbain, à l'exode rural masculin, mais tenant aussi au sous-enregistrement des femmes, notamment à la campagne.

Le Liban et le Koweït offrent, par ailleurs, l'exemple de deux pays affectés par les mouvements migratoires.

Au Liban, l'immigration se traduit par une légère hausse du rapport de masculinité, entre 15 et 25 ans : immigration de jeunes travailleurs syriens et d'étudiants des pays arabes. La chute de l'indice de

---

(26) Proportion obtenue en estimant la base de la pyramide à l'aide des taux de fécondité par âge et des effectifs féminins âgés de 15 à 49 ans au recensement et 5 ans avant.



Graphique 4. — Rapports de masculinité.

25 à 40 ans provient de l'émigration des Libanais, en majorité des hommes âgés d'une dizaine d'années environ de plus que les immigrants étrangers (27).

A Koweït, les valeurs extrêmement hautes du rapport de masculinité entre 15 et 70 ans expriment la proportion importante des étrangers à ces âges ; étrangers dont le rapport de masculinité culminait à 490 hommes pour 100 femmes à 40-44 ans en 1965, et encore à 368 à 45-49 ans en 1970 ! Entre 1965 et 1970, le rapport de masculinité s'est d'ailleurs légèrement abaissé en raison d'une immigration plus fréquente de familles

(27) En fait, à ces âges, les rapports seraient sans doute supérieurs à 1 également si on avait considéré comme résidente la main-d'œuvre syrienne employée au Liban. « La différence d'âge n'en demeure pas moins entre les immigrants étrangers très jeunes (main-d'œuvre peu qualifiée) et les émigrants libanais plus âgés (main-d'œuvre hautement qualifiée, cadres) ».

étrangères. La masculinité, selon l'âge, des résidents de nationalité koweïtienne mérite une mention : normale jusqu'à 15 ans, elle s'abaisse entre 15 et 25 ans en raison d'une émigration d'étudiants et de fréquents mariages de koweïtiens avec de jeunes étrangères qui acquièrent la nationalité koweïtienne. Au delà de 30 ans, le rapport de masculinité des koweïtiens de nationalité passe au-dessus de l'unité. Il atteignait un maximum de 1,23 à 45-49 ans en 1965 et de 1,24 à 50-54 ans en 1970. Ces valeurs tiennent à la naturalisation, relativement fréquente, des travailleurs étrangers à Koweït <sup>(28)</sup>.

Vue d'ensemble et conclusion. La population de l'Orient arabe dépassera vraisemblablement 100 millions, vers la fin du siècle. La mortalité baisse, malgré un éventail encore large, et la fécondité reste partout très élevée, exception faite de quelques groupes limités, au sein desquels sa diminution s'est amorcée. Ces deux tendances se combinent à la jeunesse de la population pour induire un taux d'accroissement naturel qui dépasse en général 3 % par an, et qui devra s'élever encore. Il pourra atteindre, au cours des prochaines années, le record de 4 % que l'on trouve déjà dans les pays riverains du Golfe.

Les pays les plus peuplés de la région (Irak, Syrie, Arabie et Yémen du Nord) ont des capacités différentes pour absorber le doublement de leur population en une vingtaine d'années environ. Si, dans chacun de ces pays, la croissance démographique est coûteuse, parce qu'elle nécessite des investissements démographiques, elle conduit aussi à une population plus nombreuse et plus dense, dont deux d'entre eux au moins pourraient tirer bénéfice. En Irak et en Syrie, en effet, le rapport sera probablement favorable entre le coût de la croissance et le profit tiré d'une population accrue.

Les investissements démographiques (en enseignement, en santé, en logement, en communication, notamment) sont d'autant plus élevés, qu'à taux d'accroissement démographique égal, le pays mène une politique de développement social rapide : hausse des taux de scolarisation, généralisation de l'accès à la médecine, amélioration du logement, intensification des communications, etc. Un même excédent relatif de population coûte ainsi plus cher à la Syrie et à l'Irak, qu'au Yémen, ou même à l'Arabie. Dans les deux premiers pays, à développement rapide, la croissance démographique engendre, en contrepartie, plus d'emplois que dans les deux seconds.

<sup>(28)</sup> Le taux d'accroissement intercensitaire des résidents de nationalité koweïtienne a atteint la valeur de 91 ‰ par an entre 1965 et 1970, les trois cinquièmes de cet accroissement étant imputables aux nouvelles acquisitions de la nationalité koweïtienne.

Par ailleurs, l'Irak et la Syrie ont toutes chances de gagner à avoir un peuplement plus dense. Il leur permettra de réaliser, à partir des investissements déjà effectués, des économies d'échelle substantielles. Les grands travaux entrepris (routes, barrages, industrie lourde), dans ces deux pays, constituent déjà l'infrastructure d'activités capables d'employer beaucoup plus de main-d'œuvre qu'actuellement. Dans le domaine agricole également, les travaux d'irrigation sur l'Euphrate et le Tigre et sur leurs affluents, permettent d'espérer, lorsque la population sera plus dense, une productivité plus grande dans ce secteur, à même de réduire le déficit de la balance agricole dû à la croissance démographique <sup>(29)</sup>. A l'opposé, on peut prévoir que, sauf un apport massif d'investissements étrangers, l'économie du Yémen du Nord ne pourra pas absorber la montée des effectifs de sa population. A moins d'une modernisation imprévue de ses structures économiques, ce pays essentiellement agricole demeurera un réservoir de main-d'œuvre pour les pays plus riches de la région. L'Arabie, pour sa part, connaîtra sans doute de très fortes migrations internes, tant que les recettes pétrolières ne contribueront pas plus à moderniser tous les secteurs de son économie.

Il est plus hasardeux de projeter, même à court terme, l'évolution démographique des petits pays. Les migrations ont actuellement sur leurs populations un effet souvent aussi important, et parfois plus, que l'accroissement naturel. L'orientation de ces mouvements sera largement influencée par les facteurs économiques et politiques.

Parmi les inconnues économiques, figure d'abord l'avenir du pétrole dans l'économie mondiale. Si la croissance des revenus tirés du pétrole venait à s'atténuer, les pays du Golfe Arabo-Persique cesseraient d'être le principal pôle des migrations au sein de la région. Pour certains d'entre eux cependant, dont au premier chef Koweït, la diversification des activités économiques, grâce à l'investissement sur place d'une partie du produit pétrolier, est déjà engagée suffisamment pour permettre aux considérables ressources financières accumulées, d'absorber, même en cas de récession, l'accroissement prévisible de la population (une multiplication par 9, en 25 ans, des résidents à Koweït, si le taux actuel devait se maintenir !). Il y a ensuite la résorption amorcée du développement inégal au sein de la région. Ce dernier a profité jusqu'ici à l'économie du Liban, et à sa démographie, par contre-coup. L'expansion de l'industrie et des services modernes en Syrie et en Irak, l'essor, bientôt, des

---

<sup>(29)</sup> Les autorités irakiennes paraissent conscientes du sous-peuplement relatif des campagnes irakiennes. Au sommet arabe de Rabat (novembre 1974), il a en effet été convenu entre l'Egypte et l'Irak d'organiser, à grande échelle, une émigration de paysans égyptiens de la vallée du Nil vers l'Irak, pour y occuper 40 millions de feddans de terres arables non exploitées (1 feddan = 0,42 hectare). Cet accord relève d'ailleurs aussi de la préoccupation politique d'augmenter la proportion des Arabes Sunnites dans les zones proches de l'Iran.

activités de gestion financière au sein des pays producteurs de pétrole, pourront dans le proche avenir diminuer singulièrement le rôle régional de la place financière et commerciale de Beyrouth, qui fait encore du Liban le second pôle d'attraction des migrants dans la région. Si, de plus, l'essor économique syrien s'accompagne d'efforts de l'Etat pour retenir sur place la main-d'œuvre — comme cela semble être le cas depuis la guerre d'octobre 1973 — l'immigration des étrangers au Liban pourrait très rapidement être à nouveau dépassée par l'émigration de Libanais, comme durant la première moitié du siècle.

L'évolution politique du Proche-Orient aurait aussi une incidence profonde sur les migrations. La Jordanie — en fait la majorité palestinienne de sa population — constitue en effet, depuis un quart de siècle, le point de départ le plus important des migrations vers le Golfe Arabo-Persique. Mais la tendance pourrait se renverser, si un arrangement satisfaisant à l'Ouest du Jourdain, permettait d'attirer des Palestiniens réfugiés dans les pays voisins, et de retenir ceux qui quittent encore les territoires occupés par Israël après juin 1967.

Youssef COURBAGE  
et Philippe FARGUES

## SUMMARY

*This statistical description concerns the Arab countries of Asia : Lebanon, Syria, Jordan, Saudi Arabia, Iraq, Qatar, Kuwait, United Arab Emirates, Oman, North Yemen and South Yemen.*

*A general presentation of these countries and their resources is followed by an analysis of population censuses and some indications on migration. Vital statistics are considerably under-enumerated except in Koweit. Birth and fertility rates remain very high, even in town, except in Lebanon, where the birth-rate is estimated at 34 per 1 000. Total fertility (over 7 children per women) is the highest in the world after the Magrab. Wider education is, however, a factor of lower fertility. Mortality varies a great deal from country to country : in 1970 the mean expectation of life at birth passes from 40 years in Oman to 66,5 years in Kuwait. Age sex distribution is affected by migration; moreover, census data cannot be used without prior correction. The total population of these countries will exceed 100 million at the end of the century.*

## RESUMEN

*El artículo se refiere a los países arabes de Asia, es decir : Líbano, Siria, Jordania, Arabia Saudita, Irac, Qatar, Koweit, Emiratos arabes reunidos, Omán, Yemén del Sur. En él se exponen brevemente las características generales de los países y sus fuentes de ingresos, seguido de un análisis de los censos e indicaciones sobre la migración.*

*El registro civil se caracteriza por un subregistro importante, a excepción de Koweit. La natalidad y la fecundidad se mantienen elevadas, incluso en las ciudades, salvo en el Líbano (natalidad estimada en 34,4 p. 1 000). La fecundidad total, más de 7 niños por mujer, es la más elevada del mundo junto a la de Magreb, aunque el aumento de la instrucción es un factor de disminución de ella. En cuanto a la mortalidad, la variación es enorme de un país a otro, la esperanza de vida es de 40 años en Omán y de 66,5 en Koweit (1970).*

*La estructura por edad y sexo está afectada por las migraciones; por otra parte la información censal no puede ser usada sin introducir correcciones. La población total de estos países superará sin duda los 100 millones de habitantes a fines de siglo.*